

# Fédération de tir de la Veveyse



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 17 février 2017

### Auberge de l'Ange à Attalens

---

Il est 20 h 00, lorsque Mme Carole Pittet, présidente en exercice, ouvre la 98<sup>ème</sup> assemblée de la Fédération des Sociétés de Tir de la Veveyse. Elle salut particulièrement la présence de :

- M. Patrick Terreaux, président d'honneur
- M. Pascal Richoz, président d'honneur
- M. Maurice Berthoud, membre de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans
- M. Fabien Thürler, délégué de la Veveyse à la SCTF
- M. Jean-Marc Biemann, délégué de la SCTF
- Adj. EM Grégory Magnin, président de la commission de tir 3 FR

ainsi que tous les membres d'honneur et membres présents, 32 personnes.

Les personnes suivantes se sont excusées :

- M. François Genoud, préfet du district de la Veveyse
- M. Francis Monnard, président d'honneur
- M. Alexis Pilloud, parrain du drapeau
- M. Nicolas Guye, membre d'honneur
- Mme Patricia Genoud, membre d'honneur
- MM. Valentin Hirt, Pierre Michel, Justin Colleran, Stéphane Cosquer et Mmes Valérie Genoud, Caroline Genoud, membres des Carabiniers d'Attalens
- MM. Victor Bays et Cédric Menoud, membres de la société de tir du Crêt
- MM. Pascal Mottaz, Alain Honegger, François Diserens et Mme Marie-Paule Schuter, membres de la société pistolet
- M. Laurent Gabriel, Mmes Eléonore Moret et Géraldine Sudan, membres des matcheurs
- M. Grégoire Santschi, membre de la commission de tir 3 FR

La présidente demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des personnes qui nous ont quittées durant l'année 2016.

#### **1. Nomination des scrutateurs**

MM. Philippe Vuichard et Lucas Marti sont nommés scrutateurs pour la présente assemblée.

#### **2. Lecture du procès-verbal**

Le procès-verbal de la précédente assemblée ayant été remis avec la convocation, personne n'en requiert la lecture. En outre, il est approuvé à mainlevée par l'assemblée. La présidente remercie Evelyne Perroud pour son travail.

### **3. Rapport de la présidente**

La présidente revient sur quelques moments de l'année écoulée. Pas de tir fédéral ni de tir cantonal dans notre canton mais l'assemblée cantonale des délégués dans notre district. Ce fût une belle journée et Carole Pittet remercie les bénévoles pour leur travail. Le tir en campagne a eu lieu à Porsel et nous avons eu une affluence qui a dépassé toutes nos attentes. A nous de faire de la publicité pour le tir en campagne 2017 à Attalens. L'Union Européenne aimerait nous imposer une loi sur les armes. Si elle venait à être appliquée, notre présidente a peur de l'impact sur nos sociétés. N'oublions pas que pour pérenniser la continuité de notre sport, nous avons également besoins de la relève, de nos jeunes, ne les oubliez pas dans un coin de votre stand. Intégrez-les dans un groupe. Bravo à tous les jeunes qui se démarquent toute l'année lors des différentes finales dans notre canton. Pour conclure, Carole Pittet remercie les membres du bureau, les délégués des sociétés pour leur travail ainsi que les personnes qui s'investissent pour la cause du tir. Elle nous souhaite une magnifique saison de tir et surtout du fair-play.

### **4. Comptes 2016 et budget 2017, comptes des matcheurs**

M. Yves Studer, caissier de la Fédération présente les comptes des matcheurs de l'exercice écoulé. Ceux-ci se bouclent par un bénéfice de CHF 423.95.

Concernant les comptes de la Fédération, ils se bouclent avec un bénéfice de CHF 8'127.55. Un résultat dû par l'excellent bénéfice lors de l'assemblée cantonale de CHF 5'532.95 et de la tombola pour les JT organisée lors de cette journée de CHF 2'406.--. Le tir en campagne dégage une légère perte de CHF 67.40, n'est pas tenu en compte le sponsoring de la BCF. Le fond des Mitrailleurs de Remaufens a été versé au profit de l'aide aux jeunes dans les comptes.

Le budget 2017 reprend dans l'ensemble les chiffres de l'année précédente, ce qui représenterait un léger bénéfice de CHF 500.--.

### **5. Rapport des vérificateurs**

Les comptes ont été vérifiés par la société des Carabiniers d'Attalens.

Ils ont été contrôlés par pointage et aucune anomalie n'est à signaler. Félicitations au caissier pour le travail accompli et pour la présentation nette et précise de chaque pièce comptable. Les comptes de la Fédération et des matcheurs sont en bonne santé. L'assemblée en donne décharge au caissier et aux vérificateurs.

### **6. Nomination des vérificateurs**

Pour l'année 2017 et selon le tournus établi, la vérification des comptes sera opérée par la société du pistolet.

### **7. Cotisations**

Status quo.

### **8. Concours de section 2017**

Le concours de section 2017 aura lieu à Attalens pour le 300 m. et à St-Légier pour le 25 m. Lors de l'organisation du dernier tir en campagne à Attalens, les conditions météorologiques ont été mauvaises et la remise en place du terrain a pris un mois. Les Carabiniers d'Attalens ne souhaitent pas réitérer cette expérience. Les travaux avaient été sponsorisés par la commune et par une entreprise de transport pour la prise en charge des big bag par une grue. Il avait

été impossible d'aller sur le terrain. La présidente nous demande de faire un maximum de publicité pour que les tireurs se déplacent à St-Légier. Il y aura moins d'attente.

## **9. Assemblée 2018**

La prochaine assemblée générale se déroulera à Châtel-St-Denis.

## **10. Concours JT 2017**

Le concours J.T. individuel et le concours de groupes auront lieu au Crêt le samedi 1er juillet 2017 dès 14 h. 00 suivi par la traditionnelle broche dans la soirée.

## **11. Rapport du pistolet**

M. Pascal Mottaz étant excusé, c'est M. Yves Studer qui prend la parole. Tous les résultats de la saison se trouvent dans le rapport. Le projet du nouveau stand est en bonne voie.

## **12. Rapport du championnat de groupes**

par M. Fabien Thürler. En 2016, nous avons eu un groupe de moins et pour la première fois, la finale de district s'est déroulée dans le stand du Crêt. Pour la saison 2017, nous aurons une modification dans les catégories. Catégorie A = toutes les armes (standards, mousquetons, FASS 57 et 90) catégorie D = toutes les armes (armes d'ordonnance FASS 57/03, 57/02, 90 et mousquetons) catégorie E = FASS 90, 57/02 et mousquetons.

On peut panacher les groupes. Il y aura une augmentation de 23 groupes au niveau suisse.

Pour la Veveyse, il serait bien d'avoir des groupes dans chaque catégorie. Fabien Thürler nous demande d'intégrer nos jeunes tireurs. Le règlement se trouve sur le site de la SCTF et pour toutes questions, on peut s'adresser à Fabien.

Louis Richoz souhaiterait une augmentation des groupes A pour avoir plus de chance de qualification car certains groupes A dans d'autres districts sont qualifiés avec moins de points pour la finale cantonale et les groupes de la Veveyse ayant plus de point ne sont pas qualifiés. Fabien lui répond que cela devrait être remanié.

## **13. Rapport des matcheurs**

par M. Fabien Thürler. Les finales de district dans toutes les disciplines ont pu être disputées.

Pour le petit calibre, la dernière fois au stand de la Péralla à Châtel-St-Denis. Il est important de recruter de nouveaux membres. Un nouveau règlement a été établi par le comité des matcheurs et a été accepté par les délégués des sociétés. Celui-ci se trouve sur le site de la Fédération.

## **14. Rapport des Jeunes Tireurs**

par M. Patrick Terreaux. En 2016, l'âge des JT a été abaissé à 15 ans avec des nouvelles catégories U 21 - U 17 - U 15 - U 13. Ce qui implique des changements au niveau administratif mais pas au point de vue des effectifs JT. Une augmentation de 6 JT pour 2016. Lors de la finale de district à Châtel-St-Denis, Sven Burgi du Crêt a terminé au premier rang. Lors de cette rencontre, les rôfis et la broche se sont promenés de Châtel à Attalens sur une remorque suite un problème de disponibilité de la buvette. Patrick nous informe que tous les résultats se trouvent dans le rapport. M. Jean-Marc Biemann, responsable cantonal des JT, remet un gobelet à la 1ère JT Tiffany Monnard, à la 1ère ado Maëlle Pittet ainsi qu'au 1er JT Sven Burgi.

- **Jean-Marc Biemann, délégué de la SCTF**

M. Biemann nous transmet les salutations de la SCTF et de son président M. Rudi Vonlanthen. Il nous informe que le partenariat avec la BCF a été renouvelé jusqu'en 2019. Il est important d'intégrer nos jeunes dans nos sociétés et dans la relève cantonale. La formation de ces jeunes est un défi mais ils sont l'avenir de notre sport. Le canton de Fribourg compte plus de 800 jeunes et nous sommes 5ème au niveau national. Jean-Marc remercie les sociétés pour leur travail de recherche de nouveaux jeunes. Pour 2017, lors du tir en campagne, la distinction fédérale sera frappée de la bannière de la SCTF. Au mois de mars, MM. Rudi Vonlanthen et Joël Ansermot quitteront le comité de la SCTF. M. Fritz Herren reprendra la présidence. Nouveauté pour le banquet de l'assemblée, les inscriptions au repas se seront plus possible lors du jour de l'assemblée. Pour 2018, le permis d'acquisition d'armes sera obligatoire pour les armes en prêt. Le prochain tir cantonal est en bonne voie dans le district de la Singine. Il aura lieu les 5-6-7, 12-13-14-15, 19-20-21 juillet, la partie officielle le 13 juillet 2019.

**15. Remise des challenges et des médailles**

Le challenge de la Fédération de la Veveyse est remis à la société du tir du Crêt, tandis que celui des tirs de sociétés revient à la société des Carabiniers de Châtel.

La présidente passe ensuite à la remise des médailles, selon le tableau figurant dans le rapport annuel.

**16. Remise de l'aide financière aux jeunes.**

Plusieurs jeunes tireurs 300 m, 50 m et 10 m reçoivent une petite attention pour leurs brillants résultats. Leurs noms figurent à la fin du rapport annuel. Patrick Terreaux remercie les moniteurs et les parents pour leur travail et leur soutien.

**17. Démission – admission- nomination**

Après 11 ans au poste de caissier, Yves Studer nous a fait part de sa démission. M. Olivier Richert, membre de la société des Carabiniers d'Attalens, reprend le poste.

**18. Honorariat**

M. Yves Studer est nommé membre d'honneur pour ses nombreuses années au sein du comité de la Fédération.

**19. Divers**

- **Maurice Berthoud, président d'honneur de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans**

en l'absence de l'assesseur de la Veveyse, M. Alexis Pilloud, il nous présente les salutations du comité cantonal de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans. L'Association compte 1140 membres. L'assemblée cantonale 2017 aura lieu au Mont-Vully. Il nous informe que le programme des activités de l'AFTV se trouve sur le site internet. Il félicite tous les jeunes pour leurs brillants résultats et souhaite une bonne saison de tir et du plaisir dans ce sport qu'est le tir.

- **Grégory Magnin, président de la commission de tir 3 FR**

Grégory Magnin est le nouveau président de la commission de tir. Lors du rapport de printemps, il nous informera de toutes les nouveautés et des changements de commissaires dans les sociétés de tir. M. Magnin se tient à disposition des sociétés pour toutes les questions et aide que nous désirerions. Il souhaite une bonne saison de tir.

- **Fabien Thürler, vice-président et caissier de la SCTF**

remercie la présidente Carole Pittet pour sa motivation et son dévouement.

Carole clôt la séance à 21 h. 15.

Evelyne Perroud  
*secrétaire*

Carole Pittet  
*présidente*

Partenaire :  **Banque Cantonale de Fribourg**  
Partner : **Freiburger Kantonalbank**